



Wallon



BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
6140 FONTAINE-
L'ÈVEQUE
DISTRIBUTION
6/1617

Avez-vous payé votre
cotisation pour 2008 ?

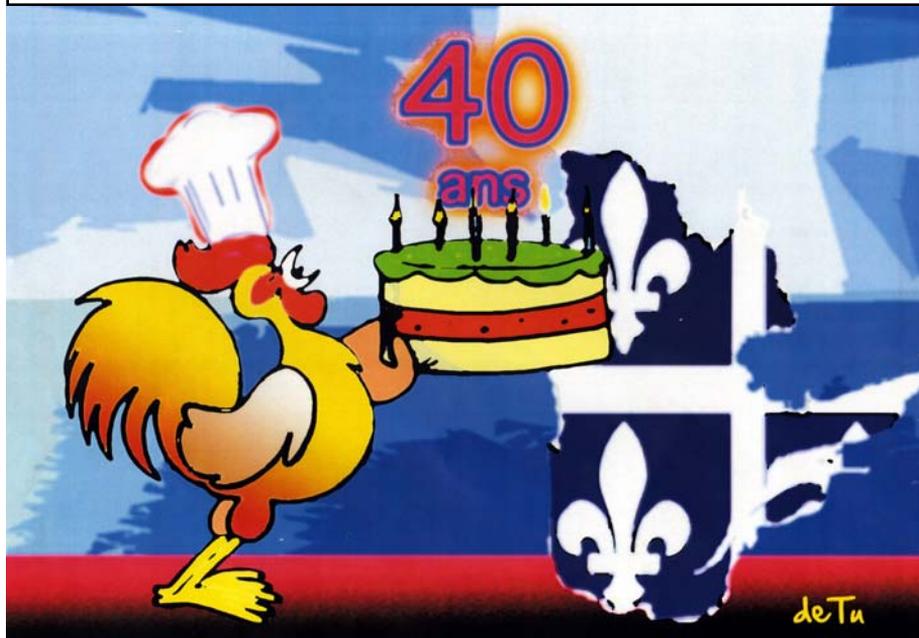
Périodique du Rassemblement Wallon

Site internet :

wallonie-france-bruxelles.com

Note pour la Poste : en cas de
changement d'adresse
définitif, veuillez retourner
cet envoi à l'expéditeur.

Avril - Mai - Juin 2008.



40e Anniversaire du Rassemblement Wallon.

40 ans de présence et de combats pour la Wallonie.

Préparons l'Indépendance ! Les Wallons choisiront !

Expéditeur : Léon COGNIAUX, rue des Pinsons, 34/37, 6140 FONTAINE-L'ÈVEQUE.

Agenda 2008

Section de Fontaine-l'Évêque, en général le 4ème mercredi du mois, à 19 h 00, réunion avant le conseil communal du 4ème jeudi ; à 20 h 00, réunion W.—S.D. - P.S.D.I. (Friterie d'Emilio Gaone, place C. Brogniez). Attention aux changements possibles !

Ont eu lieu.

Mercredi 13 juin – Bureau exceptionnel – Brasserie de Charleroi, 19 h 30.

Samedi 14 juin - 11 h 00 - Au coq d'Or, à Namur, Conférence de Presse de l'U.P.W.

Dimanche 15 juin - Waterloo avec Wallonie Libre, 10 h 00, Monument de l'Aigle Blessé, Nationale 5, Lasne. Discours – Déjeuner wallon à 13 h 00 au Renard de la Bonne Ferme.

Mercredi 18 juin - 19 h 30 - Arrondissement Charleroi-Thuin, Brasserie de Charleroi, 1, place du Manège, 6000 Charleroi, tél. 071/31.09.16. Ordre du jour : situation, projet de programme, cafés politiques.

Vendredi 20 juin – de 19 h 00 à 22 h 30 – Aux signataires du Manifeste pour la convocation des Etats Généraux de Wallonie . Assemblée à la Salle académique de l'Université de Liège, Place du XX août, à Liège.

Dimanche 22 juin - 10h 30 - Arrondissement de Liège, chez Clément Perpinien, à Huy, rue de l'Hôpital, 10/26.

Samedi 28 juin - 10 h 30 - Bureau National Wallon, Brasserie de Charleroi, 6000 Charleroi. Ordre du jour : situation, projet de programme, cafés politiques.

Lundi 28 juillet-09 h –16 h . Sur inscription - Réunion U.P.W. Programme. Café Clef de Sol, à Ottignies. Repas possible sur demande préalable.

En cours et à venir.

14 - 15 - 16 août 2008 au Québec. 400e anniversaire -XVIIe Conférence des Peuples de Langue Française. Problème négatif posé par le F.D.F. qui entend représenter les Wallons.

Mercredi 20 août -13 h 00 – 18 h 00 – Ottignies : réunion de travail pour le programme.

Samedi 31 août - 16h00 - Verre festif de l'amitié chez André Libert à l'occasion de ses 66 ans, **reporté à une date ultérieure, suite au décès de sa maman.**

Samedi 6 septembre - 10 h 00 - Bureau National Wallon - Au Coq d'Or, 139 rue de Fer, 5000 Namur, tél. : 081/23.15.04. Ordre du jour: Bureau de rentrée, examen général.

Dimanche 14 septembre – 10 h 30 - Arrondissement de Liège, chez Clément Perpinien, à Huy. Réunion reportée.

Samedi 13 septembre - 10 h 30 - Réunion U.P.W. Groupe de Travail du Programme. Au Coq d'Or, 5000 Namur.

Mercredi 17 septembre – 19 h 30 – Arrondissement de Charleroi-Thuin – Brasserie de Charleroi - Café politique : l'énergie. Organisation de l'Arrondissement. Divers.

Samedi 20 septembre - Voyage du Rassemblement Culturel Wallonie-Bruxelles-France : « Paradisio » Repas au choix : emporté ou sur place.

Dimanche 26 octobre - 12 h 00 - Les 40 ans du Rassemblement Wallon. Ferme de la Forêt, Leernes-Fontaine-l'Évêque (Maison de Justice au Moyen Age). Repas convivial, ambiance musicale. Menu : apéritif maison, raclette savoyarde ou porchetta grillée, 1/2 litre de boisson au choix, gâteau du 40ème anniversaire (fruits et crème fraîche) et café. Prix : 25 €.

31 décembre - Réveillon avec les Molières et Mocassins, Petit Théâtre de la Ruelle et Ruche Verrière, Lodelinsart (Charleroi). Revue-Spectacle sur l'actualité carolorégienne et repas avec soirée dansante.

Wallons ou Francophones ?

De Gaulle disait : « La difficulté attire l'homme de caractère, c'est en l'étreignant qu'il se réalise lui-même ». En venant à Waterloo, nous ne sommes pas des nostalgiques ou autres bonapartistes attardés, nous sommes en résistance comme De Gaulle le fut le 18 juin. Nous refusons Vichy et ses hôtels confortables, prime à la trahison. L'aigle blessé, c'est celui des libertés, de notre attachement à la langue et à la culture françaises, mais aussi à nos valeurs wallonnes démocratiques, autant culturelles que sociales. Nos langues endogènes sont celles de nos racines et du cœur.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'être des veilleurs de la conscience wallonne, nous nous devons d'être des éveilleurs éveillés. Quiconque n'a pas de caractère, n'est pas un homme, c'est une chose, affirmait Nicolas de Chamfort. Il est plus que temps pour la Wallonie de maîtriser son enseignement et sa culture.

On est francophone au Liban, à Dakar au Sénégal, on est francophone de Flandre et même à Bruxelles où la très grande majorité de la population s'exprime journalièrement en français.

Nous Wallons, sommes de la Francité, car nous sommes nés au sein de la langue et de la culture françaises, nous avons nos spécificités qui font que nous ne sommes pas Bruxellois, que nous ne nous sentons pas Bruxellois, même s'il y a de nécessaires et justes solidarités qui doivent s'exprimer dans de solides rapports de Région à Région. Nous souhaitons que Bruxelles soit une Région à part entière avec ses particularités de lieu de rencontres. Il appartient aux Bruxellois de prendre leur sort en main et de faire leurs choix.

Si Bruxelles se doit d'être la vitrine de l'Europe, nous affirmons qu'elle ne doit pas

décider pour la Wallonie et qu'à trop vouloir en être la vitrine, il y a danger de vouloir y faire remonter les institutions et administrations établies en Wallonie et ainsi de la priver de son dû et de son autonomie, alors qu'elle souffre encore de ne pas avoir sa télévision et une radio qui n'hésite pas à se vouloir wallonne au lieu de Cité. Elle manque aussi d'une grande banque pourvoyeuse d'investissements.

Il y a déjà danger quand le F.D.F. et son président estiment devoir représenter régulièrement les Wallons au Conseil des Peuples de Langue Française et prochainement au Québec. De quel droit ? Cela nous pose force questions !

Nous disons aussi « Gardez vos mains chez vous ! » à ceux qui entendent au nom de l'économie s'étendre au Brabant Wallon, en Roman Pays, la zone la plus riche de Wallonie. Il faut arrêter de « zwanzer », l'économie n'a plus de frontières à l'époque dans laquelle les brasseurs d'affaire brésiliens brassent la Jupiler que les favelas préfèrent et qui voit la sidérurgie reposer dans les bras d'une nouvelle trinité, Shiva – Brahmâ – Vishnou.

Nous comprenons le désarroi de larges majorités de francophones placés de force en Flandre et flamandisés à l'encontre de lois dites bétonnées dans la constitution, de principes européens ou de règles internationales. Ils ont le droit fondamental de décider de leur sort. Mais vouloir apporter le statut bilingue bruxellois à des populations wallonnes relève de l'aberration, c'est étendre la flamandisation avec des échevins flamands, des enseignants, des fonctionnaires, des pompiers, des policiers, des institutions hospitalières et autres qui devront se mettre au néerlandais de façon obligatoire, créant des problèmes de recrutement, de nomination, de promotion, soit une assimilation de force pour une langue de la taille du letton, dans l'Europe de

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)
demain.

Nous sommes et nous nous voulons Wallons à part entière, proches de la langue et de la culture françaises, proches de la France et du Siècle des Lumières, selon des choix librement consentis. Nicolas de Chamfort écrivait à propos de la liberté « Ne tenir dans la main de personne, être l'homme de ses principes, de ses sentiments... ».

Sans la Flandre, il n'y plus de Belgique ni résiduelle ni autre. N'avancions pas la sébile à la main. Ne craignons pas de prendre

possession de notre destin. Soyons fiers d'être ce que nous sommes, choisissons librement et debout notre avenir. A tous ceux qui estiment qu'il n'y a pas de destin wallon possible et qui font de nous des mineurs non émancipés, nous affirmons sans crainte : les Wallons choisiront et décideront librement. Et que vive la Wallonie Libre.

André LIBERT, Militant Wallon,
Président du Rassemblement Wallon.

Nos lecteurs nous écrivent. Tribune libre de notre ami Clément PERPINIEN.

1. L'EUROPE

Le Conflit actuel qu'on présente si souvent entre Flamands et Wallons est aussi social, face à la mondialisation économique et sauvage. L'Europe de demain doit être ce qu'elle n'est pas à ce jour, au service des citoyens.

L'union européenne actuelle, est synonyme d'érosion du système social et surtout, sans contrôle démocratique suffisant.

Voyons les pertes d'argent dues aux déplacements de ses travailleurs.

La politique actuelle de l'Europe répartit mal la taxation.

Plus bizarre encore, l'augmentation du pouvoir d'achat terriblement élevé de certains. Trop de personnes incontrôlées travaillent dans la sphère des niveaux de pouvoir.

Je pense que les années à venir vont être décisives et risquent de pousser un grand nombre de personnes, qui auront l'intention de voter, vers les idéologies des extrémistes. N'oubliez jamais que les citoyens ne veulent pas une Europe des pauvres et des nantis.

XXXXXXX

2. DES IDEES EN VRAC POUR UN PROCHAIN PROGRAMME.

Unie et diverse, la Wallonie a suffisamment démontré sa faculté d'adaptation et d'innovation dans le passé pour qu'on lui

fasse confiance dans un monde de plus en plus changeant.

La baisse du pouvoir d'achat est devenue insupportable avec trop de charges financières et surtout trop de taxes pour les citoyens.

Il faut améliorer les niveaux de pouvoir en retirant certains qui ont été imposés aux citoyens

Les contributions devraient plus facilement taxer les grosses fortunes, les mandats politiques, les enveloppes dorées de la famille royale limitées aux monarques en fonction, si encore nécessaires.

Plus de surveillance du secteur privé, trop de traficotages pour éluder les responsabilités.

Etablir et former des personnes aux postes de surveillance, regardez Electrabell ou Fortis, voyez les capitaux qu'ils engrangent sur le dos des démunis.

Pour les sans-papiers, un statut plus adapté à la réalité s'avère nécessaire.

Problème grave des pensions inadaptées au pouvoir d'achat, trouver un refinancement au trou que les gouvernements ont eux-mêmes creusé.

Les salariés doivent garder et améliorer leur pouvoir d'achat adapté à un indice normal, hors de fluctuations à régler.

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

Une politique régionale plus juste envers les personnes handicapées de la vue et autres avec aide de la région, de la communauté urbaine ou autre.

Suppression de certaines provinces qui coûtent cher aux contribuables.

Pour l'écologie, taxer plus les sports polluants. Taxer moins les petits revenus et plus celui des jeux et des gains d'argent dûs aux jeux et des plus values indécentes.

Amélioration dans les écoles publiques ou privées, quota d'élèves et augmentation du nombre de classes au profit de tous, élèves, parents et enseignants.

Pourquoi autant de systèmes d'intercommunales, une politique commune adaptée à la région est nécessaire.

Adapter les soutiens au français à tout ce qui est cinématographique, parlé ou écrit.

Coordonner les personnes travaillant dans les sphères de l'Europe ; imaginer ce que coûtent tous ces déplacements à rationaliser.

Pour toute personne handicapée, prévoir une sonorisation adaptée à son déplacement, à tous niveaux.

XXXXXXX

3. DES PROPOSITIONS POUR UN TRACT.

Wallonnes, Wallons, n'ayez pas peur !

Le peuple Wallon devra être consulté par un référendum sur son avenir lorsque la Belgique aura disparu.

En attendant, nous voulons être plus proches des déshérités, des sans-abri et trouver une solution sociale, rappelez-vous l'abbé Pierre, trop vite oublié.

Nous demandons la régionalisation des pensions, une seule société des T.E.C et une S.N.C.V. qui cesse d'avantager la Flandre.

Nous exigeons la défense et la promotion de nos langues wallonnes, un meilleur choix pour la seconde langue et une promotion des langues latines.

L'action pour la jeunesse doit être encadrée dans des programmes plus adaptés à la réalité du terrain.

La promotion des énergies durables doit s'effectuer avec des coûts accessibles aux citoyens.

Les principales aides pourvoyeuses d'emplois doivent profiter non seulement aux entreprises, mais aussi aux travailleurs.

Il faut une Europe fédérale, sociale et démocratique et non soumise au pouvoir de l'argent comme maintenant.

Valorisons les produits wallons.

Luttons contre le totalitarisme des partis installés à tous les niveaux de pouvoir et assurons un contrôle sérieux des dépenses et des mandats des élus.

**VOTEZ
POUR NOS CANDIDATES ET CANDIDATS WALLONS DES ARRONDISSEMENTS DE ...**

COMMUNIQUES.

Le Rassemblement Wallon de Huy-Waremme estime qu'il est temps que toute la lumière soit faite au plus vite à Huy concernant la propagande électorale de Mme LIZIN qui fait la morale aux autres, mais entend être

au-dessus des lois.

André LIBERT, Président Wallon du R.W.
Clément PERPINIEN, responsable Huy-Waremme, Denise LEGROS, déléguée Waremme.
Huy, le 15/01/2008.

XXXXXXX

Dans le cadre de l'Union Pour la Wallonie, le Rassemblement Wallon a étudié dans ses arrondissements et au sein de son Bureau

le projet de constitution pour une Wallonie indépendante, libre et souveraine au départ
(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

du texte du docteur en philosophie Marcel PAQUET. La Wallonie doit se préparer à être maîtresse de son destin.

Namur, pour le Bureau Exécutif, le 27/02/08,
Le Président, André LIBERT,
Le Secrétaire Général, Michel ORBAN.

XXXXXXXX

L 'Union pour la Wallonie composée
du Rassemblement Wallon,
du Parti France,
de Socialisme Démocratique — P.S.D.I.
et du groupe de Claude Thayse

Vous informe qu'une **Conférence de Presse** a eu lieu le samedi 14 juin 2008 à 11h00, Au Coq d'Or, 139, rue de Fer, 5000 Namur, tél. : 081 /23.15.04.

Ouverture, par André LIBERT, rappel historique.

Les accords qui nous lient, par Marie-France JARBINET.

Le projet de Constitution pour la Wallonie, par Laurent VANDAMME.

Pourquoi avons-nous, mes amis et moi quitté le R.W.F. pour rejoindre l'U.P.W. ?, par Claude THAYSE, ex-président du R.W. F.

Les grandes lignes de notre prochain programme, par Yannick BAUTHIERE.

Avec la présence de Salvatore MANNINO.

Pour l'Union pour la Wallonie,

André LIBERT, Président du Rassemblement Wallon,

Marie-France JARBINET, Responsable du Parti France,

Salvatore MANNINO, Président de Socialisme Démocratique — P.S.D.I.

Claude THAYSE, ex-président du R.W.F.

XXXXXXXX

Les Wallons se rassemblent.

Le Groupe Union Pour la Wallonie qui fédère un certain nombre de partis et mouvements wallons réunis ce samedi 14 juin à Namur annonce avec satisfaction le ralliement de **Claude Thayse**, ex-président du R.W.F. et d'un certain nombre de ses amis dont les membres du Parti républicain principalement localisé dans la région de Ath-

Tournai et annonce la présence de l'U.P.W. à la réunion des Etats-Généraux de Wallonie.

Pour l'U.P.W.,

André LIBERT, Président du Rassemblement Wallon,

Marie-France JARBINET, Coordinatrice du Parti France,

Salvatore MANNINO, Président de Socialisme Démocratique - P.S.D.I.

XXXXXXXX

L'Union Pour la Wallonie constate les dérives récurrentes, nationalistes et poujadistes de la société flamande.

Il regrette les indignations sans lendemains de la presse et des partis traditionnels.

Pour l'U.P.W.,

André LIBERT, Président du Rassemblement Wallon,

Marie-France JARBINET, Coordinatrice du Parti France,

Salvatore MANNINO, Président de Socialisme Démocratique - P.S.D.I.

Claude THAYSE, ex-président du R.W.F et de son groupe.

Namur le 15 juin 2008.

La réunion de Liège du Rassemblement Wallon s'insurge dans le cadre des Jeux Olympiques de Pékin du non-respect des droits du peuple tibétain à ses libertés tant spirituelles qu'économiques et culturelles.

Le R.W. entend participer activement à l'élaboration du programme de l'Union pour

la Wallonie dans le cadre des prochaines élections et se préparer à être présent dans toute la Wallonie.

Il souhaite des accords avec la Région Bruxelloise disposant de son autonomie et libre de son destin.

André Libert, Clément Perpinien. 22/08/08.

ECHO.

Amies et Amis Wallons,

Sur proposition de notre ami Laurent Vandamme, notre dernier Bureau Général du Rassemblement Wallon (28 juin 2008) vous demande un effort pour les jours proches du 21 juillet, distributions et collages des tracts et affiches qui vous restent, profitez-en pour

mobiliser autour de vous.

Nous demandons le soutien des amis de l'U.P.W. Merci.

André LIBERT, Président,
Michel Orban, Secrétaire Général.

COMMUNIQUES.

Communiqué du Bureau Exécutif du Rassemblement Wallon, membre de l'Union pour la Wallonie.

Seuls les partis traditionnels wallons et bruxellois francophones qui ne veulent absolument ne rien voir ni entendre ni comprendre ignorent que la Belgique en est aux soins palliatifs et continuent de se lamenter au chevet du malade en laissant les responsables flamands saborder le bateau de toutes parts. L'Etat belge ne gère plus grand choses et il devient ingouvernable.

Prenons avec courage notre destin en main avec notre enseignement, nos valeurs sociales et culturelles et occupons-nous de ce qui s'en va à la dérive :énergie, pensions, sécurité, avenir de nos enfants, environnement, ...

Assez de vaines palabres, toujours remises en question, occupons-nous de notre terre wallonne.

Pour le Bureau Exécutif, André LIBERT, Président,

Michel ORBAN, Secrétaire Général.

XXXXXXX

Leernes, le 09 juillet 2008.

Le Bureau Exécutif du Rassemblement Wallon tenant compte du Bureau tenu à Charleroi dit oui à la scission de B.H.V., mais pas aux conditions flamandes contraires aux droits de l'Homme garantis par l'Europe et l'O.N.U. et aux droits des minorités surtout quand elles sont majorités.

L'être humain n'est pas une marchandise.

La langue et la culture française ne sont pas à solder dans une braderie communautaire.

Historiquement, le Brabant et Bruxelles ne sont pas la Flandre. Le sol n'est que par les êtres humains qui y vivent souvent depuis des générations et socialement mélangés.

Cessons de dire et de penser, ce n'est pas possible, car la Flandre ne veut pas, c'est encore plus grave que de n'être demandeur de rien.

La région de Bruxelles doit l'être à part entière et pouvoir maîtriser son destin.

André Libert,
Michel Orban.

Communiqué du R.W.

Suite à divers articles de presse, le Bureau Exécutif du Rassemblement Wallon tient à rappeler qu'il fut avec André Libert et le Mouvement pour le Retour à la France de Maurice Lebeau à la base de la naissance du R.W.F., P.-H. Gendebien n'arrivant qu'après avoir raté sa négociation d'entrée au MR.

Soucieux de démocratie et d'une politique de rassemblement des diverses mouvances wallonnes et non de leur absorption et destruction dans une ligne rigide et doctrinaire sans droit de tendance et peu susceptible de redonner sa nécessaire fierté à la Wallonie, le Rassemblement Wallon a quitté le R.W.F. et a œuvré à la naissance de l'Union pour la Wallonie avec le parti France de Marie - France Jarbinet et Socialisme Démocra-

tique - P.S.D.I. de Salvatore Mannino. Ils sont rejoints maintenant par d'autres groupes dont celui de Claude Thayse. Il constate que les notions flamandes de démocratie du nombre bien appliquées pourraient régler tous les problèmes actuels, les Flamands recevant à Bruxelles les droits de représentation d'environ 7% (derniers chiffres) et les communes à facilités majoritairement francophones de la périphérie pouvant opter pour la Région Bruxelloise voire wallonne pour Rhode-Saint-Genèse, suivant leur choix.

Pour le Bureau Exécutif,
AndréLibert,
Michel Orban.
Charleroi 17/7/08.

ECHO.

Notre politique d'Union et de la Fraternité porte ses fruits.

Claude THAYSE ex-président du R.W.F. et ses amis du groupe Debout la Wallonie dont François LEMAIRE, ex-président du R.W.F. Brabant, Jean-Pierre HELLIN et son Parti Républicain de la région d'Ath,

Didier MELIN, ... ont décidé de rejoindre l'Union Pour la Wallonie et ses listes « *Wallons* ».

Bienvenue à ces excellents militants et si d'autres veulent nous rejoindre qu'ils n'hésitent pas !

Dimanche 26 octobre - LES 40 ANS DU RASSEMBLEMENT WALLON ! LES 200 ANS DU MOUVEMENT WALLON !

Les 40 ans du Rassemblement Wallon. Ferme de la Forêt, Leernes-Fontaine-l'Evêque (Maison de Justice au Moyen Age). Repas convivial, ambiance musicale. Menu : apéritif maison, raclette savoyarde ou porchetta grillée, 1/2 litre de boisson au choix, gâteau du 40ème anniversaire (fruits et crème fraîche) et café. Prix : 25 €.

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

Tél. : Adresse précise :

..... Courriel éventuel :

réserve.....repas à 25 €. raclette ou porchetta (biffer la mention inutile)

A payer dès que possible, au compte bancaire: 068-2153432-59 du R.C.W.B.F. ou à verser d'une autre manière, en spécifiant les détails .

A renvoyer à : André LIBERT, rue Hougaerde, 24A, 6142 LEERNES-FONTAINE-L'EVEQUE. Tél.: 071.52.60.96 avec télécopieur et répondeur ou G.S.M. : 0487-441.555 ou 0495-790.470.

IN MEMORIAM

Militant wallon, **Pierre DEWACHTER** n'est plus.

Ancien chef de division materials-Caterpillar Belgium S.A.

Ancien secrétaire régional du Front Wallon et du Parti Wallon qui a précédé le R.W.

à Charleroi, il deviendra membre du Bureau de ce dernier.

Né à Fleurus le 29 mai 1931 et décédé à Nalinnes le 9 avril 2008.

TRIBUNE LIBRE.

L'intérêt des Wallons. Étude de Joseph HENROTTE (1ère partie).

Jusqu'il y a peu, les Flamands ne s'intéressaient qu'à l'« autonomie culturelle » pour lutter contre l'usage du français et se servaient avec allégresse de l'Etat Belge pour dépouiller la Wallonie de ses ressources et de ses emplois. Ils exigent à présent la régionalisation de toute l'économie, de la fiscalité et de la politique sociale...

La Wallonie en revanche, qui avait péniblement obtenu un début de régionalisation et commençait enfin à relever son économie, ne veut plus rien régionaliser et s'accroche au statu quo.

Quant aux Bruxellois ils continuent à s'imaginer qu'ils dirigent la Belgique et, en essayant de jouer sur tous les tableaux n'en finissent pas de perdre.

La confusion est totale et les enjeux sont brouillés. On ne comprend plus.

Il serait temps que les Francophones commencent à réfléchir pour voir où se trouvent leurs intérêts et à agir en conséquence face aux exigences flamandes de réformes institutionnelles.

En 1830 la Wallonie était déjà entrée de plain-pied dans la révolution industrielle et disposait d'un potentiel de développement considérable. Elle doit en grande partie à la Belgique ses difficultés économiques actuelles. A peine débarrassée de la tutelle hollandaise, elle a dû subir le centralisme bruxellois et la domination flamande sur la Belgique. Ce dernier point est très important pour

comprendre la situation actuelle, c'est pourquoi, il est utile de s'y attarder quelque peu.

Le mécanisme de la domination flamande.

1° Le problème linguistique.

La Belgique aurait peut-être pu ne jamais connaître de problème linguistique si, quand on comprit enfin qu'il était utile d'apprendre aux masses à lire et à écrire, on avait adopté pour l'enseignement une solution mixte respectant à la fois la réalité linguistique et les souhaits de la population. On aurait d'une part fait évoluer les dialectes wallons et flamands, langues exclusivement orales, vers un statut de langue écrite avec une orthographe et une grammaire dûment codifiées et on aurait d'autre part enseigné dans tout le pays, le français comme langue de culture commune. Ainsi, 95 % des Wallons auraient pu conserver leur langue maternelle et les Belges auraient gagné une langue commune. La Belgique aurait alors pu devenir un vrai pays. Hélas on a choisi d'imposer le français, langue de la haute bourgeoisie instruite, comme unique langue d'enseignement. Ce qui provoqua la réaction flamande et est à l'origine du problème linguistique.

Dès 1840, la petite bourgeoisie flamande et le clergé revendiquent et obtiennent que le flamand soit la langue de l'enseignement

(Suite page 10)

(Suite de la page 9)

primaire en Flandre. Le but de cette revendication était double:

- éviter que les masses catholiques, en se frottant à la langue de Voltaire, ne s'éloignent de la religion et n'introduisent le virus démocratique dans des communautés paroissiales très hiérarchisées.

- contester la suprématie de la haute bourgeoisie francophone de Flandre (Fransquillons).

Très adroitement, c'est ce dernier aspect qui fut mis en avant afin d'obtenir des appuis extérieurs. Cette revendication qui sous-tendait en fait un conflit de classes dirigeantes à l'intérieur de la Flandre, fut ainsi présentée comme un combat démocratique d'émancipation culturelle.

Les Fransquillons eux-mêmes s'aperçurent très vite que cet argument linguistique était une arme politique redoutablement efficace vis-à-vis des Francophones, pour obtenir emplois, investissements et avantages divers en faveur de la Flandre. Ils ne tardèrent pas à s'y rallier, moyennant une adaptation de l'argumentation : l'ennemi, ce n'était plus les « Fransquillons », mais les Francophones et accessoirement l'Etat Belge qui « opprimaient » soi-disant la Flandre éternelle. L'égalité complète avec le français fut atteinte dès 1930. La seconde étape, l'éradication progressive du français en Flandre, est toujours en cours avec un point de fixation sur B.H.V. L'argument linguistique n'a été qu'un prétexte pour favoriser l'accès au pouvoir de la fraction la plus nationaliste de la bourgeoisie flamande et pour soutenir ses visées impérialistes en culpabilisant les Francophones.

2°) La loi du nombre.

Le second mécanisme est arithmétique. Les Flamands représentaient 57% de la population belge en 1920 date de l'instauration du suffrage universel des hommes. Ils avaient donc la majorité absolue des électeurs et une large prépondérance numérique dans les partis dominants (qui à cette époque sont encore unitaires). On peut dire que les démocrates et

socialistes wallons, qui ont lutté pour le suffrage universel pur et simple et l'accroissement du rôle de l'Etat, ont involontairement tressé la corde avec laquelle on les a pendus.

3°) La trahison de la bourgeoisie francophone.

Le troisième mécanisme est lié à la désertion progressive de la classe dirigeante wallonne et francophone. Largement délocalisée à Bruxelles par le centralisme financier et politique de la Belgique, elle a eu tendance à se désintéresser de plus en plus du sort des Wallons. Ce désintérêt résulte de la mécanique politique : les Flamands dominent le Parlement, mais ils savent se servir du français pour convaincre les Francophones de leurs partis.

Quel est leur discours ? Dans le passé, on a montré une Flandre rurale et sous-industrialisée, avec de nombreux chômeurs justifiant un rééquilibrage et on a culpabilisé les Francophones avec les pauvres Flamands qui doivent venir travailler dans leurs champs et leurs usines. Aux catholiques (CVP-PSC), on a expliqué que les Flamands sont quand même beaucoup plus chrétiens que les Wallons et qu'il faut en tenir compte dans l'intérêt du parti. Aux patrons, on a vanté des travailleurs flamands plus dociles, moins revendicatifs et surtout moins socialistes. A tous les Francophones, on a fait comprendre que n'étant pas bilingues, ils sont inférieurs et doivent limiter leurs ambitions politiques. Il est incontestable que ce discours a bien fonctionné au point qu'on peut se demander quelle force politique défend encore les intérêts wallons! Eh bien, à peu près personne, car même les socialistes ont été souvent plus préoccupés de se positionner pour accéder au pouvoir que pour défendre la Wallonie.

La conjonction de ces facteurs explique pourquoi le nationalisme flamand a toujours trouvé auprès des dirigeants francophones le soutien politique lui permettant de dominer l'Etat et d'assurer la prépondérance de ses intérêts. C'est d'ailleurs dans ces milieux francophones bourgeois et dans les quartiers

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

huppés de Bruxelles et de Wallonie qu'on a vu, pendant la dernière crise gouvernementale, le drapeau belge apparaître aux balcons et aux fenêtres. Certains n'ont encore rien compris.

L'intérêt économique de la Wallonie.

L'histoire nous apprend qu'en matière économique, la Wallonie a tout à gagner de dépendre le moins possible des décisions de l'Etat belge.

En 1914, la Wallonie était la troisième puissance industrielle du monde. Cent ans plus tard elle est largement en dessous de la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne. Pourquoi ? A cause du centralisme belge et de la partialité de l'Etat.

Les fondateurs de la Belgique, imprégnés de l'exemple français, nous ont donné une constitution instaurant un Etat très centralisé. Ils s'imaginaient que « l'union ferait la force » En conséquence, la plus grande partie de la valeur ajoutée wallonne a été aspirée vers Bruxelles pendant 150 ans pour être mise à la disposition de la haute finance bruxelloise et de l'Etat belge. L'un et l'autre ont investi massivement en Flandre et se sont révélés de plus en plus indifférents aux intérêts wallons.

Le soi-disant « miracle économique flamand » résulte essentiellement de l'exploitation de type colonial exercée depuis un siècle sur l'économie wallonne par la haute finance bruxelloise et l'Etat belge. Prélevant systématiquement la plus-value wallonne, ils ont scandaleusement favorisé la Flandre dans leurs investissements. Pendant un temps, le rattrapage a été pertinent et les Wallons y ont d'ailleurs souscrit, mais assez vite on s'aperçut que pour beaucoup de Flamands, il s'agissait bien d'appauvrir la Wallonie et d'affirmer leur supériorité.

Les nombreux responsables wallons qui se sont sincèrement préoccupés du sort des ACEC, de la FN, de Cockerill, de Clabecq,

de Boël, de Glaverbel, du Val-St-Lambert, de Durobor, d'Intermills, de Fairey, des ateliers de la Meuse, de CMI et de tant d'autres dossiers wallons d'entreprises en difficulté où on n'avait plus investi depuis longtemps et ceux qui ont tenté de développer les aéroports de Bierset ou de Charleroi, la gare routière d'Houdeng, de faire sauter le bouchon de Lanaye, de réaliser l'autoroute de Wallonie, d'électrifier et d'améliorer la dorsale wallonne et de tant d'autres dossiers, ... Tous ces wallons se rappelleront les obstacles rencontrés, les barrages mis aux initiatives, les priorités contraires exprimées sans vergogne au niveau politique. C'était la conséquence directe de la domination flamande sur l'Etat. Quant aux « holdings » privés belges, longtemps dominants en Wallonie (Société Générale, G.B.L. et autres Sofina), ils consacraient plus d'énergie à flamandiser leurs cadres qu'à définir des stratégies de développement et, quand leur médiocre gestion leur permettait un investissement significatif, ils décidaient toujours de le faire dans le nord du pays.

Les grèves de 1960-61 étaient un appel au secours de la Wallonie. Cet appel n'a évidemment pas été entendu par les dirigeants belges, ni même, hélas, par les travailleurs flamands. Elles ont cependant sonné le réveil politique des Wallons, qui, après un long combat, a débouché sur un début de « régionalisation » permettant aux Wallons de décider eux-mêmes dans certaines matières, notamment économiques.

Le résultat a été assez spectaculaire. Malgré des compétences gestionnaires restreintes et des moyens financiers très limités, la région wallonne est petit à petit arrivée à réorienter ces dossiers vers des solutions positives. Qui parle encore aujourd'hui de Glaverbel, de Cockerill, de CMI, de Duferco, de la FN, d'Alstom, d'AMOS, de Techspace Aéro ou de la Sonaca, comme de canards boiteux qu'il aurait fallu fermer depuis longtemps ? C'est au contraire y investir qu'il aurait fallu faire depuis longtemps.

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

Hélas, la Générale et De Saeger préféreraient investir en Flandre.

Aujourd'hui, si on regarde l'évolution des exportations, des créations d'entreprises, des investissements belges et étrangers, le développement des infrastructures ou de la recherche, on constate une nette amélioration des résultats par rapport à l'époque de la Belgique unitaire. Si la régionalisation a permis, malgré une gestion assez médiocre, de sauver l'essentiel pour la Wallonie, il est clair qu'il faut continuer dans le sens de l'autonomie et surtout ne pas revenir en arrière. L'existence de Bruxelles est un autre aspect économique important pour le développement économique wallon. La Wallonie manque d'une armature urbaine forte. Ses petites métropoles, Liège et Charleroi, font difficilement le poids dans le contexte mondial. Il est clair que si une métropole internationale comme Bruxelles pouvait cesser d'être un facteur d'aliénation pour devenir un soutien actif du développement de la Wallonie, cela renforcerait considérablement le potentiel économique wallon. Bruxelles est de facto, la capitale économique de la Wallonie. C'est là que depuis longtemps sont concentrés le pouvoir économique et financier, les sièges et la di-

rection des principales entreprises et nombre de ses élites culturelles et scientifiques ; c'est là que vivent ou travaillent un grand nombre de ses cadres dirigeants. Elle n'est pas par hasard à plus de 90 % francophone, car les Flamands y ont beaucoup moins sacrifié que les Wallons. Hélas, la capitale a longtemps exercé sa fonction comme une marâtre, exploitant Cendrillon. Depuis un certain nombre d'années, elle semble toutefois prendre conscience de la réalité du nationalisme flamand et s'interroger sur son avenir et sur sa vraie fonction. Une des clés de l'avenir est la suivante : que va faire la bourgeoisie francophone de Bruxelles ? Va-t-elle continuer à se bercer d'illusions en imaginant qu'elle est la classe dirigeante d'une Belgique mythique ? Ou acceptera-t-elle de voir qu'elle n'exerce en réalité du pouvoir que sur la Wallonie et qu'à ce titre elle est largement responsable de son déclin passé et de son développement futur ? Si la lucidité et le sens des responsabilités l'emportaient et si Bruxelles voulait réellement devenir une métropole « wallonne », les conséquences pour eux et pour nous seraient considérables.

La suite de cet article dans notre prochain journal.

Pour une refonte des pouvoirs locaux. Etude de Yannick BAUTHIERE (1ère partie).

Pour une refonte des pouvoirs locaux !

Il y a en Wallonie un véritable problème avec les pouvoirs locaux. On peut bien sûr citer les communes et les provinces, qui ont des problèmes, mais il y a aussi tous ces organes un peu obscurs, dérivés des deux premiers et dont les gens voient mal comment ils fonctionnent. Parfois, ils ne savent même pas exactement de qui ils dépendent. On va donc d'une pénombre peut ragoûtante à une opacité totale pour les intercommunales, maison de ceci ou de cela, communautés urbaines, zones de police, arrondissements électoraux. Et

quand on connaît la particratie wallonne, on imagine ce que cela peut engendrer.

Il est donc temps de refondre tout cela en suivant plusieurs idées maîtresses:

- rationaliser l'administration
- conserver voire renforcer la proximité avec le citoyen
- augmenter la transparence de fonctionnement
- augmenter la visibilité des entités auprès des habitants

Je propose donc de supprimer purement et

(Suite page 13)

(Suite de la page 12)

simplement provinces et entités mixtes pour créer des « Communautés urbaines » ou des « Communautés de pays ».

Ces communautés seront basées sur des réalités de terrain, sur le vécu des gens. Cela demandera un travail précis, un recensement des habitudes, des inclinations, voire même du sentiment d'appartenance. L'objectif sera de créer des entités ayant une taille critique (entre trois et huit communes actuelles) permettant de mener efficacement des politiques pour lesquelles les communes actuelles se rassemblent : maison du tourisme, zone de police, intercommunales,... Mais aussi de se servir de ces entités comme unité de base de l'administration: canton de justice de paix, arrondissements électoraux,... De cette manière, le citoyen saura de qui il dépend pour TOUT ! Il saura à quel mandataire politique il doit demander des comptes, à quelle guichet il doit s'adresser pour un renseignement.

Par ailleurs, ces regroupements ne doivent pas faire oublier la proximité avec le citoyen ! Il faut conserver des guichets, des espaces d'accueil décentralisés dans les principaux villages ou quartier de la communauté afin que chaque habitant puisse trouver ces services à une distance raisonnable de chez lui. Et pour les services de secours, il va de soi que la règle de l'intervention la plus rapide doit être appliquée. Et donc, ces services pourraient être amenés à intervenir sur le territoire d'une autre communauté s'ils sont les plus à même de le faire rapidement. C'est une exception qui ne fait que confirmer la règle puisque la gestion du matériel et du personnel se feraient au niveau de la communauté.

La suppression des provinces est également un avantage intrinsèque pour la Wallonie en tant que futur état. En effet, actuellement, deux provinces (Hainaut et Liège) ont un poids démographique et donc politique considérable. Elles représentent ensemble plus de 2 Wallons sur 3 ! Elles se taillent donc la part du lion dans de nombreuses politiques et rivalisent l'une avec l'autre, ce qui favorise la pratique dite du « saupoudrage ».

Avec une cinquantaine de communautés, aucune n'aura de poids suffisant pour peser face aux instances régionales. Plus aucun « baron » local ne pourra dicter l'agenda à son pouvoir de tutelle.

Et les communes ? Personnellement, je pense que la fusion était une mauvaise réponse à une bonne question. A trop vouloir limiter les coûts (ce qui est louable en soi), on a créé des communes qui présentent souvent des défauts :

- perte de la proximité et donc d'une partie de la transparence et de l'efficacité,
- création d'entités artificielles où les rivalités engendrent des effets pervers,
- luttes politiques pour savoir qui sera fusionné avec qui afin de créer une entité de la bonne «couleur».

Finalement, on a perdu les avantages des anciennes communes (proximité) sans vraiment avoir les avantages des communautés (économies d'échelle, moyens accrus, correspondance avec le vécu des gens). Voilà pourquoi, à titre personnel, je suis pour un retour partiel aux anciennes communes.

Nos villes et villages doivent être l'unité de base de notre démocratie. Ils doivent donc perdurer avec des compétences de proximité. Il faut ensuite les rassembler dans des entités intermédiaires entre le village et la région, entité disposant d'un poids suffisant pour permettre des politiques efficace. Cette entité, c'est la communauté de pays ou la communauté urbaine.

Le sous-régionalisme wallon est un fait, il est ancré dans les mentalités. Il engendre des effets pervers qu'on tente d'enrayer, en contrôlant toujours plus les pouvoirs locaux. Mais la sagesse populaire dit qu'on a les qualités de ses défauts ! Au lieu de lutter frontalement contre le sous-régionalisme, utilisons-le. Faisons de l'attachement des Wallons à leur terroir un atout pour relancer la démocratie locale

Régionaliser pour mieux gérer !

Quand je discute avec des gens, pas forcé-

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)

ment encore convaincus par la cause indépendantiste, ils me posent souvent la question : pourquoi régionaliser ? Cette question, fondamentale, ne peut trouver de réponse que via une division en deux approches :

- Pourquoi favoriser le régional par rapport au fédéral ?

- Pourquoi cette demi-mesure par rapport au but final de notre programme : l'indépendance ?

La Belgique présente des caractéristiques qui, séparément, ne sont pas uniques : plusieurs langues, disparités socio-économiques, diversité des opinions publiques. Mais ces caractéristiques se combinent avec une autre qui, elle, est totalement unique : l'existence de partis communautaires et l'absence de partis nationaux. De par ces caractéristiques, la politique belge est marquée par la culture du compromis. Chaque problème est objectivement différent dans les trois régions, il est ensuite perçu différemment par des peuples différents et donc abordé de manière différente par des partis qui voient (ou qui devraient voir) l'intérêt de leurs électeurs. Dès lors, toute mesure appliquée sur la totalité du territoire est le fruit d'une discussion. On argumente souvent sur les bienfaits de cette culture de la discussion, sur les vertus du « compromis à la Belge ». Et là, je réfute totalement cette vision naïve. Dans les discussions politiques fédérales belges, on ne cherche pas à satisfaire tout le monde, il n'est pas question de satisfaire les demandes des partis, et donc les besoins des Wallons et des Flamands. La seule chose qu'on recherche, c'est de ne pas prendre des mesures qui fâchent de l'autre côté de la frontière régionale. En Belgique, la « culture de la discussion » a abouti à une « culture de la demi-mesure ». Plutôt que de compromis, il faudrait parler de compromission !

En régionalisant les matières pour lesquelles ils existe des différences entre la Wallonie et la Flandre, on permet une gestion plus efficace de ces domaines. Les élus peuvent alors se concentrer sur les problèmes de leurs

seuls électeurs, ce qui est leur raison d'être ! Ils peuvent analyser les besoins, les attentes, les paramètres, les solutions possibles pour leur région, pour leur peuple. La régionalisation n'est donc pas une fin en soi. Aucun régionaliste sensé, aucun séparatiste intelligent ne réclamera une régionalisation pour le plaisir de régionaliser. Ce serait du nationalisme de bas étage. Simplement, chaque matière doit être gérée là où elle le sera le plus efficacement. Et, de toute évidence, c'est le niveau régional qui permet cela ! Voilà pourquoi nous sommes pour des régionalisations massives. A titre individuel, je suis également pour des transferts de pouvoir vers le niveau européen ! L'U.E. est le niveau idéal pour gérer la défense, les affaires étrangères, la monnaie, la macroéconomie, la concurrence et la sécurité publique. Mais elle est aussi idéale pour fixer des normes environnementales, sociales et économiques qui seront transposées efficacement au niveau régional. Et la Belgique dans tout ça ? Et bien ma conviction profonde est qu'elle n'est adaptée à rien ! De part sa structure socio-économique et les facteurs géographiques et historiques, la Belgique est condamnée à mal gérer toutes les matières qui lui seront confiées. Il faut donc, en vertu du principe de subsidiarité, la vider de sa substance jusqu'à la faire disparaître.

Mais alors, pourquoi ne pas séparer tout de suite ? Parce que nous sommes des gens réalistes. Un divorce au sein d'un Etat ne se fait pas en deux coups de cuillère à pot, quoi qu'en disent certains exaltés ou nationalistes romantiques. Une indépendance, ça se prépare ! Nous sommes favorables à une indépendance rapide tout en sachant qu'elle ne peut pas être immédiate. Dès lors, notre stratégie doit consister en l'accumulation de petites avancées qui permettront de réaliser au plus vite et de manière optimale notre objectif : une République Wallonne souveraine et indépendante. Concrètement, notre programme peut donc se présenter en trois volets :

(Suite page 15)

(Suite de la page 14)

- comment gérer au mieux les compétences déjà régionales,
- régionaliser au plus vite les autres compétences pour préparer l'indépendance,
- gérer au mieux les nouvelles compétences pour rendre à la Wallonie son lustre d'antan.

Pour un enseignement wallon de qualité !

Régionaliser l'enseignement.

La Wallonie et Bruxelles sont deux entités distinctes aux points de vues sociaux, économiques, linguistiques, historiques, géographiques et politiques. C'est une évidence qui n'est niée que par quelques politiciens à qui l'aliénation des deux régions procure un avantage électoral. Or, des situations différentes ont besoin de politiques différentes.

Bruxelles, même si elle est majoritairement francophone est une ville pluriculturelle avec des communautés conservant des particularismes tout en se fondant dans un ensemble vivant et bigarré. Cette situation n'a rien de commun avec la Wallonie, terre culturellement homogène, globalement unilingue (à l'exception des Cantons de l'Est) et où la présence de communautés allochtones ne se traduit pas de la même façon que dans la capitale européenne. Les enfants de Bruxelles grandissent dans un milieu fondamentalement différent de celui des enfants wallons. Et, au moment de chercher un premier emploi, nos jeunes ne vivent pas les mêmes situations. Or, l'école a pour double vocation d'accompagner les jeunes dans leur construction individuelle, tout en les prépa-

rant à devenir des citoyens et à trouver leur place sur le marché du travail. Comment dès lors encore justifier une politique communautaire de l'enseignement. Les problèmes wallons doivent trouver des solutions wallonnes, et pas de vagues mesures belges francophones.

De plus, cette situation est également préjudiciable à Bruxelles puisque l'approche communautaire y génère un apartheid de fait. Mais cela, c'est un problème bruxellois et je ne me sens pas le droit de m'y immiscer sans y être invité.

Une école maternelle revalorisée

Pour beaucoup de parents, l'école maternelle est une solution facile et gratuite pour la garde de leurs enfants. Je ne nierai pas que, pour de nombreuses femmes, la possibilité de mettre leurs enfants à l'école permet leur épanouissement personnel via le retour au travail. Mais cette vision est réductrice. Quand j'entends parler d'école « gardienne », je sors de mes gonds. Est-ce ainsi que sont perçues les institutrices du maternel ? Comme de simples gardiennes ? Les gardiennes d'enfants ont leur utilité, et elles font un travail formidable dont le manque de place d'accueil dans de nombreuses localités est un signe. Mais une institutrice, c'est encore autre chose. L'institutrice est formée pour éduquer, mais aussi et surtout pour enseigner. Les trois années du maternel sont réellement utiles dans le parcours scolaire de l'enfant. Il y apprend de nombreuses choses qui lui seront utiles plus tard, dans le primaire et même dans le secondaire.

La suite de cet article dans notre prochain journal.

**Un mouvement Wallon dans la Francité. Rassemblement Wallon.
Liste Wallons avec l'Union pour la Wallonie.**



Présidente d'Honneur : **Diane JACOBS** - Waterloo

Président : **André LIBERT**

Rue Hougaerde, 24A,
6142 Leernes - Fontaine-l'Évêque
Tél.- Télécopie - Répondeur :
00-32-(071)52.60.96. GSM: 0487/44.15.55.

Secrétaire général: **Michel ORBAN**

Rue de la Libération, 24, 6040 Jumet.
Tél.: 071/35.34.03. Cour.: fb457920@skynet.be

Secrétaire administratif : **Ludovic LIBERT**

Rue Principale, 5, 6280 Gerpinnes.
Tél. : 071/32.22.22 - G.S.M. : 0495/210.797.

Trésorière générale du parti :

Danielle ROSIER-LAISNEZ

(sera remplacée par Denise LEGROS)

Rue de Forchies, 132, 6140 Fontaine-l'Évêque.
Cpte. Rassemblement Wallon: 126-2018161-49.
Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.

Trésorière Arrondissement de Charleroi :

Jocelyne LEMAIRE

Rue de Cartier, 38,
6030 Marchienne-au-Pont (Charleroi).
Tél. : 071/32.67.61.
Cpte : 000-3166752-90

Trésorier de Fontaine-l'Évêque :

Daniel HARMEGNIÉS

Rue Marcq, 22, 6142 Leernes
Cpte : Rassemblement Wallon 360-0635544-06

Responsable Arrondissement Thuin :

Marc MONETTI

Rue Zulmar Hecq, 40, 7134 Epinois.
G.S.M. : 0478/75.05.98.

Responsable Arrondissement La Louvière-Soignies :

Michel GALET

Rue Bouquiaux, 4, 7100 La Louvière.
G.S.M. : 0493/04.06.33.

Responsable Arrondissement Mons :

Marie BRACONE-IZZI

Rue des Mineurs, 40, 7080 Frameries.
G.S.M. : 0473/69.94.76.

Responsable Arrondissement Tournai -Ath - Mouscron :

Laurent VANDAMME

Rue du Chemin de Fer, 65, 7800 Ath;
Tél. : 068/28.08.95 -G.S.M. : 0478/37.76.20.
Adjoint : **Georges BOREUX**, Blandain

Responsable Arrondissement Brabant Wallon

Olivier ESNAULT

Rue Noël, 84, 1410 Waterloo
Tél. : 02/384.67.80- -G.S.M. : 0494/41.51.80.

Responsable Arrondissement de Namur :

Yannick BAUTHIERE

Rue de l'Agasse, 20, 5030 Gemboux
G.S.M. : 0497/45.89.43..

Responsable Arrondissement Dinant-Philippeville

Stéphane DOHET

Ruelle Pampet, 166, 5630 Senzeille,
Tél. : 071/61.33.51.

Responsable Arrondissement Liège :

Clément PERPINIEN

Rue de l'Hôpital, 10/ 26, 4500 Huy
Tél. : 085/23.37.62 G.S.M. : 0475/37.09.58.

Déléguée Waremme : **Denise LEGROS**

Clos du Vieux Moulin, 4/8, 4300 Waremme
Tél. : 019/33.00.81 - G.S.M. : 0496/85.20.43.

Responsable Jeunes :

Geoffrey LEGRAND, étudiant U.L.B. :

Bief de l'Écluse, 27, 7090 Ronquière,
G.S.M. : 0479/79.22.09. msn : bmlegend@hotmail.com

Conseiller littéraire et artistique : **Raymond BATH**

Rue Coleau, 7, 6061 Montignies-Sur-Sambre.
Tél. : 071/30.13.89.

France-Responsable-Coordinateur :

Jean-Luc DANEL. Adjointe : Valérie COLIN.

Francité-Wallonie-Bruxelles.

Rue du Général Leclercq, 15, F92270 Bois Colombes.
Tél. : 00-33-(0)1-57.67.80.74.

CONTACTS COURRIELS

jluc-danel@wallonie-france-bruxelles.com
ludovic-libert@wallonie-france-bruxelles.com
andre-libert@wallonie-france-bruxelles.com

Etes-vous en règle de cotisation ?

Ne nous oubliez pas !

Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.

Pour toute inscription, bon à renvoyer à Michel ORBAN, Secrétaire Général (voir coordonnées dans le Comité ci-dessus).

NOM : PRENOM :

Rue : N° :

Localité : C.P. :

Téléphone : Courriel éventuel :